



SOMMAIRE

■ BUDGET	page 2
■ EAU	page 3
■ URBANISME	page 4
■ TRAVAUX	page 5
■ ASSOCIATIONS	page 6
■ VIVRE ENSEMBLE	page 8
■ ENVIRONNEMENT	page 8
■ ÉCOLE	page 9
■ CCAS	page 11
■ MUNICIPALITÉ	page 12



BUDGET

■ BUDGET 2024 DE LA COMMUNE

Le budget 2024 a été construit avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de conserver une capacité d'autofinancement et de maintenir un volume d'investissements nécessaire au développement de la Commune.

Les capacités d'autofinancement sont utilisées au maximum pour financer les investissements en recourant le moins possible à l'emprunt.

Toutefois l'année 2024 sera une année d'étude avant d'engager des investissements importants à partir de 2025 dont une partie du financement devra se faire par voie d'emprunt.

Enfin, l'équipe municipale maintient une forte capacité à obtenir des subventions sur les projets engagés, qu'ils portent sur des travaux d'aménagement ou de réhabilitation, que sur les projets en lien avec l'eau potable.

Le budget 2024 permet de reporter un excédent de fonctionnement en hausse de 37.2% par rapport à 2023. Cela témoigne d'une bonne maîtrise des dépenses, soutenue par une baisse des coûts de l'énergie.

Concernant le budget d'investissement, il est fortement soutenu par une hausse importante de l'apport issu des excédents de fonctionnement. En 2024 cet apport est de +89.6% par rapport à 2023 et permet ainsi de préparer la commune aux projets de développement à venir.



BUDGET FONCTIONNEMENT 2024



BUDGET INVESTISSEMENT 2024

■ LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

En 2024, les investissements principaux vont concerner :

- achèvement des travaux du préau et de la cour d'école
- engagement d'une étude pour l'enfouissement des réseaux rue de Mondon
- travaux de voirie sur la rue Saussy-Gantret
- achat d'un tracteur-tondeuse
- remplacement de la porte d'entrée de la Maison des Loisirs et de la Culture
- travaux de réfection du rond point de la rue de Mondon
- étude pour la végétalisation du cimetière
- travaux d'accessibilité de l'école
- achat de matériel informatique
- achat de jeux pour les aires de jeux

■ LES ENJEUX A VENIR

Le sujet de l'eau potable est complexe et les enjeux à venir ne vont pas manquer d'impacter le quotidien des communes et des habitants. Quelques rappels pour comprendre le contexte :

► A la suite des études engagées par la municipalité précédente, seul le traitement de l'eau était programmé sur le site du puits avec la commune d'Hériménil ; qui a depuis renoncé à ce projet commun.

► Les investigations faites après la réhabilitation du puits fin 2021 ont démontré que **toutes les installations nécessitaient de travaux de gros entretien** :

- des poteaux d'incendie qui ne répondent plus aux normes de débit parce que les canalisations intérieures du château d'eau sont entartrées,
- les échelles dans le château d'eau ne sont plus conformes aux règles de sécurité et sont à remplacer,
- le béton du toit du château d'eau n'est plus étanche, les armatures du béton armé sont visibles et se corrodent (*le château d'eau date de 1937*),
- la déferrisation actuelle est à changer,
- la capacité du château d'eau de 100m³ seulement est insuffisante au regard du volume distribué.

► **Différents scénarios ont été étudiés**, à la demande de la commune.

Il en ressort une faible différence de coûts entre une réhabilitation complète des bâtiments et équipements existants, et la construction d'une installation neuve, compacte, intégrant une réserve d'eau adaptée aux besoins actuels, incluant le traitement ferreux et calco-carbonique de l'eau, avec également, la suppression du réseau d'eau pour tout le village.

► Une autre solution serait de se raccorder au réseau d'eau potable de LUNÉVILLE et ne plus utiliser l'eau du grès vosgiens du puits artésien, réhabilité fin 2021.



C'est une option à laquelle le Conseil Municipal n'est pas favorable, dans la mesure où la doctrine de la commune a toujours été de privilégier l'eau du forage.

► Aux aspects purement techniques et financiers s'ajoute un point crucial :

au 1^{er} janvier 2026, la compétence «eau potable» sera transférée à la CCTLB, par application de la loi du 7 août 2015 pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite «LOI NOTRe».

Cette évolution voulue par la loi, va permettre aux Communautés de Commune d'embrasser tous les enjeux du cycle de l'eau puisqu'elles auront alors la compétence de l'eau potable et de l'assainissement.

► Dans sa séance du 6 juin 2024, le Conseil Municipal confirme son choix en autorisant, à l'unanimité, le Maire à poursuivre les études pour une installation neuve, sur la parcelle voisine du château d'eau.

Les demandes de subventions ont été faites, auprès de l'État et de l'Agence de l'Eau.

Le Conseil Municipal sera à nouveau saisi lorsque le montant des subventions, le taux des emprunts et la politique de la CCTLB seront connus.

Une réunion publique d'information sera alors organisée et permettra à Matthieu SIGIEL et son équipe de répondre à toutes les questions.

■ BUDGET 2024 DE L'EAU

Budget de fonctionnement

→ Recettes : 57 056,81 €

(dont 45 000€ de vente d'eau aux abonnés)

→ Dépenses : 57 056,81 €

(dont 49 206,81€ d'amortissements et 2950€ d'intérêts d'emprunt)

Budget d'investissement

→ Recettes : 988 030,13 €

(composés de subventions et d'emprunts)

→ Dépenses : 988 030,13 €

(dont 952 180,51€ pour les travaux ; ce montant ne couvre pas l'intégralité de la dépense.)

URBANISME

■ ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nR})

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, la loi du 10 mars 2023 dite loi APER fait de la planification territoriale une disposition majeure et remet les communes au cœur du dispositif.

Qu'est-ce qu'une ZAE_{nR} ? Il s'agit de zones propices à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel en terme de production d'énergie. Cela concerne toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la

géothermie, le biogaz, etc. Elles sont approuvées sur délibération du conseil municipal, après concertation des habitants.

Le 14 mars 2024 s'est tenue une réunion publique d'information en mairie, qui a réuni une trentaine de moncellois. A cette occasion Matthieu SIGIEL et André FORIN ont présenté les zones pouvant être désignées, pour de l'implantation photovoltaïque uniquement.

3 zones sont aujourd'hui ciblées dont 2 font déjà l'objet d'une démarche à l'initiative des propriétaires : sur un étang privé à la frontière Moncel/Fraimbois, sur le terrain de la Maison de Brique et sur un terrain situé entre la RN59, la N333 et la voie ferrée.



Pour en savoir plus,
scanner le QR Code





■ TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Débutés en juillet 2023 et pilotés par l'adjoint aux travaux Vincent THUNY, les travaux d'aménagement de la cour d'école touchent à leur fin.

C'est un projet motivé par la volonté d'améliorer le confort des élèves de l'école, d'une part, mais aussi par la nécessité d'embellir et renaturer le cœur de village, d'autre part. Projet phare de la stratégie environnementale de la commune, c'est un projet qui a obtenu des subventions à hauteur de 80% de son coût de réalisation.

► La cour d'école :

Les sols ont été rénovés avec la pose de pavés drainants et d'une résine adaptée à l'activité des enfants, offrant ainsi une désimperméabilisation totale des sols. La partie haute a reçu un nouveau préau de 120m² dont la toiture est entièrement végétalisée. L'aménagement sera complété dans les



prochaines semaines par du mobilier (*cabanes,...*) et marquages au sol (*marelle, zones de jeu,...*).

► L'ancien terrain de tennis :

Inutilisé depuis des années, le revêtement minéral n'était plus adapté. Le terrain de tennis a laissé place à une partie végétalisée intégrée à la cour d'école où les enfants pourront pratiquer des activités de plein air (*classe dehors, jeux d'eau, jardinage,...*).

Par ailleurs, un jardin partagé accessible à tous complète ce nouvel espace agrémenté de plantations telles que plantes aromatiques, arbres fruitiers ou arbustes. Des bancs prendront bientôt place dans l'espace vert.

L'inauguration officielle aura lieu en septembre et les habitants de la commune y seront évidemment conviés.

Un Moncel Info sera spécialement proposé pour faire une rétrospective complète de ce projet.



ASSOCIATIONS

■ SAINT NICOLAS

Le samedi 02 décembre 2023, le Foyer Rural invitait les enfants de la commune (*ou scolarisés dans la commune*) à un spectacle de magie : «La magie de David». Habileté et humour étaient au rendez-vous et la cinquantaine d'enfants et de parents présents ont ensuite pu accueillir **Saint Nicolas** qui est venu distribuer des friandises.

■ LA CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Le 31 mars 2024, il était 46 enfants à être allés à la recherche des oeufs disséminés sur l'aire de jeu de la mairie. En tout, 6 kg de chocolat ont été distribués.

■ LES APRÈS-MIDI RÉCRÉATIFS

Tous les mardis, la salle Daniel Rigaud accueille les après-midis récréatifs pour les aînés de la commune : belote, scrabble, divers jeux de société, c'est aussi l'occasion de partager des goûters «faits maison».



■ VIDE GRENIER

Dimanche 2 juin 2024, le Foyer Rural rassemblait une trentaine d'exposants sur la place de la mairie pour la 10^e édition de son vide grenier annuel.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas : à la chaleur écrasante de l'année passée, le vide grenier s'est déroulé dans une ambiance plus automnale que printanière, cette fois.

Mais pas de quoi arrêter le public qui a répondu présent, à la satisfaction des exposants qui, il faut le souligner, sont pour un bon nombre des habitants de la commune.



■ LES ZUMBETTES D'ANNE-SO

C'est la mise en sommeil de l'association **Moncel Anim** qui a permis la création de cette nouvelle association lunévilloise, afin de poursuivre les cours de zumba sur la commune.

L'association «**Les Zumbettes d'Anne-So de Lunéville**» vous accueillera à partir du 10 septembre, tous les mardis :

- ▶ 17h30-18h15 : Zumba Kids Junior
- ▶ 18h15-19h00 : Zumba Kids
- ▶ 20h30-21h15 : Zumba Adultes

Le bureau a été désigné et ont été nommées:



Présidente:
Alexandra CARTENER
Trésorière :
Charline MATTAZZY
Secrétaire :
Nadine LHOTTE

■ KRAV MAGA

Les cours de Krav Maga **reprennent le lundi 9 septembre 2024** à 20h30. Les séances se dérouleront les lundis et les jeudis de 20h30 à 22h00, à la Maison des Loisirs et des Sports.

La 1^{re} séance est offerte pour celles et ceux qui voudraient découvrir cette discipline.

■ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEM)

Les bénévoles de l'association ont été très actives ces derniers mois, comme à leur habitude : marché de Noël, vente de chocolats de Pâques, loto, préparation de la tombola de la kermesse du 22 juin.

A la kermesse, les enfants ont entonné les chants appris patiemment avec leurs institutrices, en français et en anglais. Malgré la météo capricieuse, la fête n'a pas été gachée, les personnes présentes profitant de la protection des préaux de l'école.

Jeux, stand de maquillage, tombola, barbecue, gâteaux et même barbe à papa : l'APEM avait prévu le nécessaire pour une kermesse réussie.



■ SPORT ADAPTÉ

C'est un bilan plus que positif pour cette première année de fonctionnement des ateliers de sport adapté, destiné aux personnes de 60 ans et plus.

Le financement a été obtenu par le CCAS de la commune dans le cadre de l'appel à projet de la Conférence des Financeurs, du Conseil Départemental.

Une première année de fonctionnement qui fut au-delà des espérances : 22 personnes ont participé aux ateliers proposés par **Nadège PICCIRILLI**, presque toutes originaires de la commune.

Organisés en 2 groupes, les participants se retrouvent durant 1 heure pour pratiquer une activité physique totalement adaptée à leurs capacités.

Pour la saison 2024-2025, les ateliers d'activité physique adaptée seront à nouveau proposés.

Ouvert aux Moncellois de +60ans, ils se dérouleront tous les jeudis, de 9h00 à 10h00 pour le groupe de la 1^{re} séance, de 10h00 à 11h00 pour le groupe de la seconde séance. **Reprise prévue le 26 septembre.**



VIVRE ENSEMBLE

■ VIVRE ENSEMBLE

Pour bien «**vivre ensemble**», cela demande à chacun de connaître les limites à respecter pour ne pas gêner ses voisins et préserver ainsi un climat serein.

Parfois mal connues, ces règles, si elles ne sont pas respectées, peuvent entraîner des gênes pouvant aller jusqu'à générer des situations conflictuelles de voisinage. Afin de préserver la tranquillité de tous, un rappel de quelques **règles essentielles** à connaître semble nécessaire.

Vous pourrez retrouver toutes les informations complémentaires sur le site internet de la commune :

www.moncel-les-luneville.fr
ou en **scannant le QR Code**.



QUELQUES RAPPELS ESSENTIELS



La tonte est autorisée le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés, la tonte n'est autorisée qu'entre 10h et 12h. En semaine, il est possible de tondre entre 8h et 20h.



Les bacs à déchets et les sacs de tri doivent être sorti la veille du ramassage à partir de 19h.



Les chiens ne peuvent circuler dans le village que s'ils sont tenus en laisse (*art. 211.2 du Code Rural*). Les déjections doivent être ramassées par les propriétaires.



Les caméras de surveillance ne peuvent filmer que l'intérieur d'une propriété et en aucun cas le domaine public.



Les chats doivent être identifiés par tatouage ou par puce. Les propriétaires de chat non identifié encourrent une amende de 750€.

ENVIRONNEMENT

■ LABEL «VILLES ET VILLAGES FLEURIS»

Le 11 juillet, s'est déroulé l'audit de renouvellement du label, pour lequel la commune est accrédité de 2 fleurs.

Les engagements «zéro pesticide» et de promotion de la biodiversité, le développement de la tonte différenciée, la limitation de l'emploi des jardinières, la limitation de l'emploi des jardinières, la réalisation de nouveaux massifs, l'utilisation de plantes vivaces au lieu d'annuelles, les projets de désimperméabilisation des sols et de végétalisation, sont des axes de travail continus et qui ont été maintenus depuis le dernier audit, en 2022.

La végétalisation du cimetière sera prochainement mise à l'étude. Un espace difficile à aménager et à l'entretien rendu complexe avec la suppression des produits phyto-sanitaires.

Ce sera la FREDON Grand Est qui sera en charge de l'étude paysagère et d'aménagement.

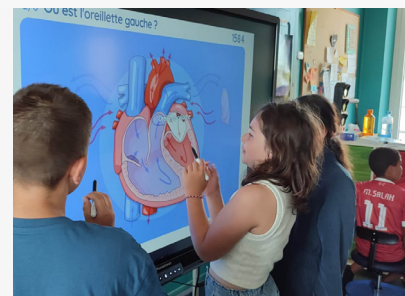


■ PROJET «NEFLE»

L'école a participé à un projet « **Notre Ecole Faisons La Ensemble** » (*NEFLE*) intitulé « Pour une école flexible ». Grâce à ce projet, les trois classes ont été aménagées sur le modèle de la pédagogie flexible avec du mobilier permettant une approche éducative qui respecte les besoins et le rythme de chaque élève.



Une classe avec du mobilier adapté et des aires de travail adaptées offre aux élèves la possibilité de s'approprier davantage l'espace et permet de développer leur autonomie. Les élèves peuvent ainsi s'installer seuls ou en petits groupes, travailler avec l'aide de l'enseignant ou en autonomie, se déplacer et bouger ou s'isoler au calme.



Les classes de cycle 2 et cycle 3 ont été équipées de deux ENI (*écrans numériques interactifs*), la classe de cycle 1 en avait déjà un.

■ PROJET «AMBITION 21»

Pour compléter notre projet NEFLE, un projet **Ambition 21**, financé par les fonds sociaux européen et a permis d'obtenir 10 ordinateurs portables, une visionneuse et 6 souris Robots Bluebot permettant d'apprendre la programmation. Ce matériel permet de mettre en place des ateliers au sein desquels le numérique trouve toute sa place dans l'ensemble des domaines d'apprentissages.



■ UNE GRAINE DE CHAMPION

Ils étaient 2500 à prendre le départ de l'édition 2024 de la «Frappadingue», une course d'obstacles déjantée. Au départ du Champs de Mars, les participants se sont élancés à l'assaut des murs, la boue et même de la Vezouze. Dans la catégorie des 6-9 ans, c'est le jeune moncellois **Yoann MERCIER** qui s'est illustré en terminant à la 1^{re} place. **Félicitations à lui pour cette superbe victoire !**



■ LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE A LA DÉCOUVERTE DE LA NORMANDIE

Le 17 mai, 51 enfants de l'école de la commune, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, montaient dans le car pour prendre la direction de GOUVILLE-SUR-MER, en Normandie.

Ce superbe projet pédagogique à l'initiative des enseignantes de l'école, a été rendu possible grâce à l'investissement total des bénévoles de l'Association des Parents d'Élèves de Moncel (APEM). Depuis deux ans en effet, l'APEM a multiplié les actions pour participer au financement du projet.

Ce voyage n'aurait pas été possible sans l'adhésion des parents des élèves mais également le soutien financier de la mairie. Il n'aurait pas été possible non plus sans l'investissement des enseignantes mais aussi des personnes qui ont accompagné les élèves : les ATSEM et des parents d'élèves.

Partis 5 jours à la découverte de la Côte Normande, les enfants ont été sensibilisés à la fragilité des écosystèmes dunaires, ont

pu apprendre à confectionner un cerf-volant, découvrir l'ostréiculture, partir à la pêche à pied...

Sur place, l'équipe pédagogique du Village Vacances proposait des activités pédagogiques et ludiques les après-midi. Les matinées étaient quant à elles, dédiées à l'enseignement, en lien bien évidemment avec le voyage et l'environnement local.

Ces 5 jours loin des familles ont permis aux enfants de vivre des moments uniques. Au retour, tous avaient mille souvenirs à raconter ; des moments qui resteront dans leurs mémoires pour longtemps.



■ BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Le 11 avril, les membres du CCAS et élus de l'équipe municipale ont sillonné les rues de la commune pour proposer aux habitants la traditionnelle «Brioche de l'Amitié». Ce sont près de 130 brioches qui ont été vendues au tarif de 5€. Le produit des ventes est intégralement reversé à l'association AEIM 54, une association de parents reconnue d'utilité publique et oeuvrant à la prise en charge d'adultes et d'enfants en situation de handicap intellectuel.

Les ventes brioches permettront de financer la création d'une crèche pour accueillir, venus de tout le département, des enfants de sensibilités diverses et adaptée aux enfants en situation de handicap. L'ouverture est prévue pour 2026.



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

■ SOLIDARIBUS

Depuis Novembre 2021, et grâce à une initiative du Secours Populaire pour lutter contre la fracture numérique, le **SOLIDARIBUS** fait halte une fois par mois, les mercredis, sur le parking de la mairie.

Le conseiller numérique peut ainsi venir en aide aux habitants de la commune pour résoudre des difficultés liées à l'utilisation d'un ordinateur, d'un téléphone ou d'un logiciel. Il peut également aider à réaliser des démarches en lignes – *parfois complexes* – et même les réaliser pour le compte d'un tiers si besoin, puisqu'il est habilité «Aidants Connect». **Ce dispositif gratuit** et disponible pour tous va évoluer. Les passages mensuels vont laisser place à une réponse «à la demande».

A compter du 1^{er} septembre, pour solliciter **Christophe CEYLAN** (Conseiller Numérique SOLIDARIBUS) afin de bénéficier d'un service individualisé avec un passage à la demande, il faudra prendre contact au numéro suivant :

 : **06.11.71.57.21**

■ REPAS DES AÎNÉS 2024

La Maison des Loisirs et de la Culture a accueilli 70 personnes à l'occasion du Repas des Aînés, qui s'est déroulé le 10 mars 2024. Cette année, la magie était au rendez-vous. C'est **EMI-LY** qui a illuminé de son charme et de son humour, un public conquis par les tours de magie impressionnants.

Du côté des assiettes le spectacle ne fut pas en reste et c'est un traiteur local qui a eu la mission de régaler les convives. Au menu : apéritif en 4 déclinaisons, brochette de St Jacques, magret de canard à la crème d'ail, plateau de fromage et craquelin aux amandes, pour finir en beauté...

Une belle réussite pour cette édition 2024, brillamment mise en valeur par les décorations réalisées par l'équipe du CCAS.



■ CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

Notre commune, à l'image de bien d'autres, fait face à une prolifération de chats errants. Une situation qui engendre des nuisances pour les riverains mais aussi, des situations de misère et de souffrance pour les félins, à la reproduction incontrôlée.

Une campagne de stérilisation est programmée pour le mois de septembre dans plusieurs quartiers de la commune.

Cette démarche sera menée par les services de la SACPA, entreprise spécialisée dans la gestion de l'animal en zone habitée, au service des collectivités et qui oeuvre en lien étroit avec les associations locales de protection des animaux.

Cette campagne de capture des chats errants permettra de les pucer et de les stériliser afin de limiter leur prolifération. Une information précise sera communiquée en amont de cette démarche, notamment pour informer les propriétaires de chats et les rassurer.

Pour rappel, le nourrissage de chats errants est interdit par la loi et prévoit une amende de 450€ pour le contrevenant.



■ NAISSANCES

Nassim AZIZ et Léa BOSSENAUER ont eu la joie d'accueillir leur fille, **Nour AZIZ**, le 14 décembre 2023.

Le 21 avril, **Azra AYDIN**, fille d'Aynige et Baris AYDIN, est venue au monde à NANCY.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

■ MARIAGE

Le 18 mai 2024, Matthieu SIGIEL a uni par les liens du mariage **Cécile JACQUES** et **Michel TRESSE**, devant des familles émues. C'est en Traction Citroën et avec une cabine de poids lourds, que les futurs époux se sont rendus à la mairie.

Tout nos vœux de bonheur pour les jeunes mariés !

■ CONDOLÉANCES

Nous avons appris avec douleur le décès de **Gérard VILMINT**, décédé le 19 décembre 2023 à l'âge de 68 ans. C'est avec une immense tristesse que nous avons également appris le décès à l'âge de 58 ans, d'**Éric JACQUINET**, le 06 mai 2024.

Nous adressons à leurs familles et proches nos sincères condoléances.

■ RENCONTRES AVEC LES HABITANTS

Matthieu SIGIEL et son équipe viendront à votre rencontre **les samedis 14 et 21 septembre de 10h à 12h**, pour des temps d'échange sur l'actualité de la commune. Une information vous sera communiquée en amont afin de préciser les lieux de ces rendez-vous.

■ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public :

- le lundi de 16h à 17h30
- le mercredi de 9h00 à 11h30 (*sur rdv*)
- le jeudi de 17h à 18h.

MAIRIE

